

**Pour un service public de transport
de qualité pour la Normandie !**



Contre la suppression des dessertes et des lignes SNCF

Scanner ce code



Fin mai - début juin, le rapport parlementaire relatif à l'avenir des trains d'équilibre du territoire (TET) sera rendu au premier ministre. Ces TET sont les trains "Intercités", exploités par la SNCF pour le compte de l'État, Autorité Organisatrice de Transports. En Normandie, ces trains "Intercités" permettent la liaison des pôles urbains majeurs de la région à Paris. Nombre de gares situées sur ces lignes sont également desservies.

A elles seules les trois lignes Paris - Rouen - Le Havre ; Paris - Evreux - Caen - Cherbourg-Trouville-Deauville ; Paris-Granville représentent un tiers du chiffre d'affaire national des "Intercités".

Pourtant, après les révélations du journal l'Humanité, la presse relaie des informations alarmantes sur l'avenir de ces lignes. Certaines d'entre elles seraient confiées aux régions de façon autoritaire et sans compensation financière. Chacun se souvient, en 2013, de l'abandon par l'État de sa liaison Paris - Dieppe que la région s'est efforcée de réactiver sur ses fonds propres.

Un nombre important d'aller-retour serait supprimés sur toutes ces lignes. Des gares de villes moyennes ou plus petites pourraient ne plus être desservies.

La rentabilité ne peut pas être le seul horizon de l'État, la marge opérationnelle la seule raison d'être de son exploitant, la SNCF. CE N'EST PAS POSSIBLE !!!

Au moment où les régions investissent lourdement dans le transport, viennent au secours de l'État dans la modernisation des infrastructures, s'apprennent, comme la Normandie, à dynamiser la ligne Caen-Rouen, épine dorsale de la région unifiée, l'État ne peut pas se désintéresser à ce point de l'aménagement du territoire. Il ne peut pas résumer la décentralisation au seul transfert de ses charges et de ses dettes.

A quelques mois de la conférence de Paris sur le climat et face aux gaz à effet de serres, l'État ne peut pas abandonner le transport ferroviaire.

De telles mesures enclaveraient les territoires, mettraient à mal le droit à se déplacer qui se confond pour des centaines de milliers de salariés avec celui de travailler ou d'étudier. Avant la remise du rapport parlementaire, avant toute annonce du gouvernement, nous en appelons à tous les Normands, aux voyageurs, à leurs associations, aux organisations de jeunes, aux syndicats, aux élus républicains,... à unir leurs voix sur la pétition pour une Normandie ouverte, accessible et desservie, favorisant les mobilités propres vers les lieux d'emploi, d'études, de loisirs.

Noël LEVILLAIN

Vice-Président (transports)
du Conseil Régional de Haute-Normandie

Pierre MOURARET

Vice-Président (transports)
du Conseil Régional de Basse-Normandie

Signez la pétition directement en ligne :

<http://lc.cx/sncfnormandiepetition>

Signez la pétition en envoyant vos coordonnées par mail :

sncfnormandiepetition@gmail.com

Nom	Prénom	adresse mail ou postale	signature

ou renvoyez ce coupon à Noël Levillain et Pierre Mouraret - 33 Pl de l'Hotel de Ville - 76000 Rouen